



Comité AVEC

165, rue de Carillon, 2e étage, local 309, Québec, QC., G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040, Télécopieur : (418) 525-0740,

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca www.pauvrete.qc.ca

Le 5 décembre 2013

Madame Agnès Maltais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

50 \$, c'est des miettes!

Madame la Ministre,

Nous sommes le Comité AVEC, un comité permanent du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Notre groupe est composé d'intervenantEs, de chercheurEs et d'une majorité de personnes en situation de pauvreté qui croisent leurs perspectives et leurs savoirs respectifs pour contribuer à la lutte à la pauvreté. La pauvreté fait partie de notre vie, nous la vivons ou la côtoyons quotidiennement.

Comme vous le savez, il y a des gens qui doivent vivre avec un revenu d'aide sociale variant entre 600 \$ et 700 \$ par mois. À la fin octobre, vous avez annoncé une augmentation progressive du revenu des personnes assistées sociales dites sans contraintes à l'emploi, vivant seules et ne recevant pas d'aide au logement, une augmentation qui atteindra, à terme, 50 \$ par mois. Nous voyons bien que vous avez fait un pas, mais ce n'est pas suffisant! Car pour couvrir ses besoins de base, une personne seule devrait pouvoir compter sur un revenu annuel d'au moins 15 968 \$. Ce montant correspond à la mesure du panier de consommation (MPC), que le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale recommande comme cible d'amélioration du revenu des personnes assistées sociales et des travailleurEs pauvres.

Ainsi, avant même qu'elle ne soit encaissée, cette augmentation s'est déjà en quelque sorte volatilisée – dans l'épicerie, les coûts d'électricité, le loyer! Que peuvent représenter ces 20, 30, 40 ou 50 \$ supplémentaires quand il manque environ 600 \$ par mois à ces personnes pour couvrir leurs besoins de base, sinon des miettes?

Pour améliorer réellement la situation des personnes en situation de pauvreté, il faut augmenter de façon significative leur revenu. Donner un revenu insuffisant constitue une décision aberrante reposant sur une série de préjugés qui condamnent ces personnes à consacrer l'essentiel de leur quotidien à la survie. Car survivre, c'est « un job à temps plein ». À ce propos, si la mise sur pied d'une campagne de lutte aux préjugés envers les plus pauvres est en soi une bonne nouvelle, on ne peut s'empêcher de poser la question suivante : pourquoi ne pas combattre les préjugés en améliorant le revenu des personnes?

Madame la Ministre, près d'une personne sur dix vit « dans le rouge » au Québec. En tout, ce sont 750 000 personnes qui manquent cruellement de l'essentiel, qui sont obligées de faire des choix déchirants, qui vivent littéralement en situation de survie. C'est un véritable scandale dans une société aussi riche que la nôtre.

Malgré ce que vous avez annoncé dernièrement, le scandale demeure entier. Maintenir les gens dans la pauvreté, c'est hypothéquer leur potentiel humain. Et tout le Québec y perd au change.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité AVEC

Guylaine Bélanger, Michel Bellemare, Christine Cadrin-Pelletier, Lyse Doré, France Fournier, Lucie Gélinau, Jean-Pierre Héту, Laurence Lavoie, Frédéric Mailhot, Judith Morisson, Joan Tremblay et Noëlla Vincent.